



# Conseil Orientation et Accompagnement

Dédiés au secteur culturel du Calvados  
dans le cadre de la crise sanitaire en 2021

*Dispositif d'aide mis en place par  
Le Marchepied et soutenu par le  
Département du Calvados*

## *Le Marchepied*

Le Marchepied accompagne toute l'année les structures culturelles dans leur développement  
ou sur des besoins plus ponctuels dans toutes les disciplines artistiques.

[www.lemarchepied.com](http://www.lemarchepied.com)

# 1

## Conditions d'accès

- Exercer une activité culturelle ou artistique de manière professionnelle (artiste auteur·rice ou indépendant·e, association, SCOP, SCIC, SARL, etc.) ;
- Être implanté·e dans le Calvados.

La·le ou les porteur·euse·s de projet, les salarié·e·s ou les bénévoles de tous les champs culturels peuvent bénéficier de l'accompagnement (spectacle vivant, arts plastiques, livre et lecture, audiovisuel, etc.).

# 2

## Les formats

- Un accompagnement **individualisé** (par téléphone, visio, ou lors d'entretiens) ;
- Un accompagnement **collectif** (webinaires, temps de travail collectif).

# 3

## Le contenu

- **Accompagnement et conseil individualisés**

Information sur les dispositifs d'aides existants ;  
Orientation vers les structures d'accompagnement sectorielles si besoin ;  
Aide à la constitution des dossiers (temps d'échanges et relectures) ;  
Analyse des risques psychosociaux et mise en évidence des points de vigilance ;  
Aide à l'élaboration d'une stratégie pour les mois à venir.

- **Webinaires**

**Thème 1** – Fonctionnement du Fonds de Solidarité : critères d'éligibilité, modes de calcul (ressources prises en compte, chiffre d'affaires à retenir, etc.), modalités des demandes en ligne, études de cas concrets, etc.

**Thème 2** – Lecture et décryptage des aides proposées par l'État, les collectivités et les sociétés civiles.

**Thème 3** – Les intermittent·e·s : fonctionnement de l'année blanche.

- **Temps de travail collectifs**

Les temps d'accompagnement en petits groupes se construiront en fonction des demandes et des territoires (en présentiel ou à distance) sur l'ensemble des thématiques et aides proposées ci-dessus.

# 4

## L'organisation

La période d'accompagnement s'étend sur 12 mois, de janvier 2021 à décembre 2021.

Calendrier des webinaires :

Février 2021 : les jeudis 11 et 18 février, de 14h à 16h30, sur le thème 1

Mars 2021 : deux rendez-vous, le jeudi, de 14h à 16h30, sur le thème 2

Avril 2021 : deux rendez-vous, le jeudi, de 14h à 16h30, sur les thèmes 2 et 3

Cet accompagnement est entièrement gratuit pour les bénéficiaires.

Informations et inscriptions : 02.31.44.25.92 ou [contact@lemarchepied.com](mailto:contact@lemarchepied.com)

